



AU SERVICE DE SAGIR

NOTE D'INFORMATION

N° 139 - AVRIL 2001

Editorial

On ne devrait pas vieillir ! Un des lecteurs assidus, attentifs et impitoyables que vous êtes, n'a pas manqué de me faire remarquer que, quoique m'autoproclamant éternellement jeune en première page de la dernière "Lettre...", je montrais des signes évidents de sénilité à la fin du bulletin en y insérant deux fois le même article. Dont acte !

Le "copier-coller" a le dos large mais n'explique pas tout. Alors, Alzheimer, CWD ou simple conséquence de l'hibernation prolongée due au climat particulièrement peu stimulant du nord de la Loire ? Le débat est lancé.

Quoiqu'il en soit, ayant une nouvelle fois la preuve que vous épluchez notre bulletin de liaison plus soigneusement que vos contrats d'assurance, j'ai porté une attention particulière à la rédaction de ce numéro d'avril et, malgré l'intérêt indéniable de certains articles vous ne les y lirez qu'une fois.

Quels sont-ils ces articles ? Un point sur des sujets d'actualité comme la fièvre aphteuse ou les intoxications par les semences de pois, un premier bilan des résultats du suivi sanitaire exercé par SAGIR en 2000, des informations nationales et internationales sur la santé de la faune où les AC côtoient, entre autres acronymes, la CWD et l'ESB et où les grenouilles croisent les skunks et les suisses et une nouvelle "curiosité" qui pourrait faire penser que, comme nos concitoyens, les blaireaux vont aussi chercher le soleil sous les tropiques.

A vos loupes lecteurs ! Votre œil sagace et critique d'entomologiste détectera-t-il de nouvelles coquilles dans cette "Lettre..." ?

Vie du réseau

Contrairement à ce que je pensais, vous lisez aussi cette rubrique. 8 des 15 départements pointés du doigt le mois dernier ont envoyé leurs cartes vertes pour validation 2001. Il ne reste donc à valider "que" les autorisations de transport des **départements : 11, 21, 36, 50, 60, 64 et 90** ainsi que celles de particuliers hors FDC, ce qui représente quand même 18,5 % des cartes délivrées en 2000 (70 sur 380) !

Même satisfecit pour les relevés bimestriels ! Non seulement un nouveau département a fait parvenir son bilan 2000 ce qui porte à 59 le "score" de cette année égalant ainsi le record de 1995, mais encore 64,4 % de ces 59 départements ont déjà envoyé des relevés 2001.

Fièvre aphteuse

La situation au 24 avril

En France

Les événements ont démenti la dernière lettre SAGIR puisque le jour même où celle-ci annonçait triomphalement que l'épizootie semblait avoir été jugulée, un nouveau foyer apparaissait en Seine et Marne. Ce nouveau foyer et l'apparition de cas en Irlande et aux Pays-Bas ont entraîné de nouveaux abattages sanitaires portant sur les animaux du foyer français et ceux qui provenaient des deux nouveaux pays touchés par la fièvre aphteuse. Au 24 avril, on peut estimer qu'entre 60 et 65.000 animaux sensibles ont ainsi été éliminés (au moins 54.474 petits ruminants, 8.681 porcins et 1.294 bovins). C'est à ce prix qu'aucun nouveau cas de fièvre aphteuse n'a été signalé depuis le 23 mars.

Toutes les mesures communautaires de restriction de mouvement des animaux vivants et d'échanges de produits appliquées à la France ont donc été levées le 13 avril 2001 à 0 heure.

Au Royaume Uni

En Grande Bretagne, l'épizootie est encore active. Au 17 avril, on recensait 1.341 foyers de F.A. Plus d'un million d'animaux appartenant à des espèces sensibles avaient déjà été abattus au 02/04. Cependant, seuls 30 à 40 foyers nouveaux étant recensés par jour, les autorités sanitaires britanniques considèrent que la situation est en voie de stabilisation et estiment qu'il ne sera peut-être pas nécessaire de recourir à la vaccination pour contrôler l'épizootie. En Ulster, 2 nouveaux foyers sont apparus mi-avril, ce qui porte à 3 le nombre de foyers en Irlande du Nord. Ces 3 foyers ont causé l'abattage d'au moins 12.500 animaux.

En République d'Irlande

En Irlande, le foyer du 22 mars signalé dans la "Lettre..." du moins dernier aurait été la conséquence de l'introduction d'un virus par un vecteur humain. Dans le cadre des mesures d'abattage qui ont suivi la détection de ce foyer, 27.701 animaux avaient été abattus au 31 mars (26.831 ovins, 600 bovins, 200 chèvres, 15 cerfs et 55 porcs). Outre l'abattage de tous les animaux des espèces sensibles présents dans un rayon de 1 km et de tous les moutons présents dans un rayon de 3 km autour des sites infectés, les autorités irlandaises ont pris la décision d'abattre, à titre préventif, tous les ovins (15.000), chèvres sauvages et cervidés de la péninsule de Cooley.

Aux Pays-Bas

25 foyers répartis sur les provinces de Gueldre, d'Overijssel et de Frise ont été détectés. Les abattages sanitaires ont concerné plusieurs milliers d'animaux présents dans un rayon d'1 à 2 km autour des foyers. Une vaccination "suppressiv" (précédant l'abattage préventif) a été mise en place dans un rayon de 2 km autour des foyers. Ces mesures semblent avoir porté leurs fruits puisque aucun nouveau foyer n'a été signalé depuis le 11 avril.

Sources : : O.I.E., *Informations sanitaires*, Vol. 14 – N° 12, 13, 14, 15 et 16, des 23 et 30 mars, 6, 13 et 20 avril 2001. Ministère de l'Agriculture et de la Pêche – Compte-rendu du Comité Vétérinaire Permanent des 03 et 04 avril 2001.

N.D.L.R. : Si les conséquences économiques de cette épizootie sont considérables, son impact sur la faune sauvage semble nul si l'on excepte les abattages de cervidés pratiqués en Irlande.

Intoxications par les anticoagulants

Pas un mois ne s'écoule sans que de nouvelles informations à ce sujet ne nous parviennent.

En 2000,...

Dans le Jura, 23 cas d'intoxication à la bromadiolone ont été recensés : 20 entre janvier et avril (campagne hiver-printemps de lutte contre les campagnols terrestres) et 3 entre octobre et décembre (campagne d'automne). Les espèces concernées sont : le renard (16 cas), le sanglier (6), le blaireau (1), le chardonneret (2), le verdier (1) et la buse variable (1).

Dans le Cantal, autre département concerné par la lutte contre les campagnols, 34 animaux ont fait l'objet d'une suspicion d'intoxication par les anticoagulants entre le 06/12/99 et le 04/12/00. Il s'agissait de 29 sangliers (dont 27 tués à la chasse), 3 lièvres et 2 chevreuils trouvés morts ou mourants. Les analyses effectuées par le laboratoire de toxicologie de l'ENV Lyon ont confirmé la présence d'anticoagulants sur 20 individus : 15 sangliers (dont 13 tués à la chasse), les 2 chevreuils et les 3 lièvres. Dans 90 % des cas (18/20), il s'agissait de bromadiolone à des concentrations parfois compatibles avec une intoxication mortelle puisqu'elle variaient entre 0,2 µg/g et 5,7 µg/g sur les sangliers, 1 µg/g et 2,5 µg/g sur les chevreuils et 1,9 µg/g et 8 µg/g sur les lièvres. Du Chlorophacinone et du Coumaphène ont été mis en évidence sur les deux derniers sangliers tués à la chasse avec des concentrations s'élevant respectivement à 0,4 µg/g et 0,7 µg/g.

Dans le Pas de Calais, département très éloigné des foyers de pullulation des campagnols terrestres, on a quand même relevé deux cas d'intoxication par la bromadiolone (un chevreuil et un râle).

Sources : Yves DECOTE, coordinateur SAGIR 39, Jean NICOLAUDIE, coordinateur SAGIR 15 et Pierre HOUBRON, coordinateur SAGIR 62.

Et en 2001.

Au cours du bimestre janvier-février, 5 sangliers prélevés à la chasse en Lozère ont fait l'objet de recherches d'anticoagulants. Les analyses ont mis en évidence de la bromadiolone sur 4 individus à des concentrations variant entre 2,7 et 5,1 µg/g.

Pendant la même période, en Vendée, de la bromadiolone à une concentration suffisante pour causer la mort de l'animal a été trouvée sur un sanglier présentant un tableau hémorragique.

Sources : Jacques GLEIZE, coordinateur SAGIR 48, Cyril MERLET, coordinateur SAGIR 85.

Pigeons et pois PROMET®

Premier bilan

Au 25 avril, 60 à 70 % des pois ont été semés. Cependant, la situation est très hétérogène car, si les semis sont terminés depuis le 10 avril dans le Bassin Parisien, 60 % restent à faire dans le Nord, le Pas de Calais et les parties ouest de la Somme et de la Seine Maritime. Si les conditions climatiques s'améliorent, les pois pourront être semés dans ces régions jusqu'au 10 mai.

Pour l'instant aucun cas d'intoxication de pigeon n'a été signalé y compris dans les zones où les semis ont été effectués. Toutefois, le fait que ceux-ci restent à faire dans les régions habituellement les plus concernées par la mortalité des pigeons ramiers, nécessite de maintenir la toxicovigilance au moins jusqu'à la fin du mois de mai.

Source : André FRÉJAT, Parthena - NOVARTIS-Agro.

Le beau son Lyonnais

*la chronique des laboratoires de référence du
réseau SAGIR à l'ETW Lyon*

Nouvelles internationales

Plusieurs informations importantes concernant la santé de la faune sauvage sont arrivées ces derniers jours. En voici le résumé :

Syndrome de dégénérescence chronique des Cervidés (CWD)

Le service de gestion des ressources naturelles de la province canadienne du Saskatchewan (SERM) conduit une surveillance épidémiologique du CWD parmi les cervidés abattus à la chasse. Près de 1.400 encéphales ont été collectés cette année. Six cents tests ont donné un résultat négatif, mais le CWD a été diagnostiqué sur un cerf. L'animal, dont on ne sait pas grand' chose, a été abattu à la chasse dans le Nord Ouest de la Province, à plus de 105 km du foyer le plus proche. L'enquête épidémiologique se poursuit pour mesurer l'étendue de la maladie dans le peuplement de cervidés sauvages. Il s'agit apparemment du premier cas de cette maladie observé sur un cervidé sauvage en liberté en dehors du foyer d'origine aux Etats Unis d'Amérique.

Source : Centre Canadien Coopératif de Santé de la Faune.

Autres EST (Encéphalopathies spongiformes transmissibles) : la faune sauvage encore accusée !

Une équipe de chercheurs de l'Université de Massey (Nouvelle Zélande) vient de publier les conclusions d'une modélisation épidémiologique prenant en compte des hypothèses sur l'évolution de la maladie et la provenance des cas d'ESB (Encéphalopathie spongiforme bovine).

Selon cette étude l'agent responsable de l'ESB aurait pour origine une carcasse d'antilope infectée par une encéphalopathie similaire à l'ESB et morte entre les années 1972 et 77.

Cette hypothèse (*qui reste à démontrer : N.D.L.R.*) pourrait aussi expliquer les localisations géographiques des premiers cas d'apparition de la maladie en Angleterre qui correspondent à l'emplacement de réserves d'antilopes.

Source : François MOUTOU, AFSSA-Alfort, d'après un communiqué de l'attaché agricole de l'ambassade de France à Londres.

Mortalité des amphibiens : synthèse sur la "chytridomycose"

Depuis plusieurs années une accélération du rythme de disparition de divers taxons d'amphibiens est observée dans plusieurs parties du monde.

Une affection cutanée, d'origine mycosique a été décrite pour la première fois en 1998. L'agent responsable (qui se rapproche de ceux des teignes) infecte l'épiderme des batraciens, rendant celui-ci très fragile. L'agent pathogène responsable (*Batrachochytrium dendrobatidis*) est le seul connu dans son Genre pour parasiter des vertébrés. Il s'est révélé pathogène tant en nature qu'à la faveur de reproduction expérimentale de la maladie. Largement répandu, il colonise des nombreux substrats et l'eau des mares ou des cours d'eau. Cet agent a été signalé récemment en Europe (Espagne, Allemagne). La façon dont la maladie se dissémine et affecte la démographie des amphibiens reste très obscure. Il est probable que la répartition de cette affection soit très sous estimée ainsi que celle de l'ampleur des destructions occasionnées à la faune. Toutefois, d'autres facteurs peuvent avoir une action délétère en association ou indépendamment de l'action de cette mycose. Un iridovirus a également été mis en cause et l'influence de la pollution et des changements climatiques a été évoquée. Il n'existe pas de mesures de prévention, sinon nettoyer ses bottes quand on prospecte les milieux humides et prendre en compte ce danger lors d'opération d'empoisonnement !... Aucun traitement n'a été trouvé !

Source : WAWV Newsletter janvier 2001, article de Peter DASZAK

Pour en savoir plus :

Liens :

<http://www.jcu.edu.au/school/phtm/PHTM/frogs/ampdis.htm>

Liste de références :

<http://library.medscape.com/govmt/CDC/EID/1999/v05.n06/e0506.01.dasz/tab-e0506.01.dasz.html>

Pages de l'auteur :

<http://www.vet.uga.edu/ivcvm/2000/Daszak/Daszak.htm>

<http://www.cdc.gov/ncidod/EID/vol5no6/daszak.htm>

N. B. : A notre connaissance personne en France ne s'est encore sérieusement intéressé à la prévalence de cette affection chez nos amphibiens.

Fièvre du Nil occidental (West Nile) en Amérique du Nord

Le bilan de la surveillance épidémiologique de cette maladie dans la faune sauvage vient d'être mis en ligne sur Internet (Promed).

Durant l'année 2000, ont été trouvés infectés 4.323 oiseaux sauvages, mais seulement six mammifères sauvages : 1 mouffette (skunk ou sconse) deux chauves-souris, un "lapin", un écureuil et un "suisse" (nom Québécois du petit écureuil terrestre de l'Est).

Source : United States Department of Agriculture, "Update on the Current Status West Nile virus: Final summary - Year 2000"

<http://www.aphis.usda.gov/oa/wnv/wnvstats.html>

Marc ARTOIS

**Département de santé Publique Vétérinaire
Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon**

Le mot du laboratoire centralisateur

Bilan préliminaire de la surveillance en 2000

Cette lettre d'information est l'occasion de présenter un premier bilan des données collectées en 2000.

La saisie des fiches prises en compte dans ce bilan pour l'année 2000 est arrêtée en février 2000. Ceci ne nous empêchera pas de continuer à rentrer dans notre base de données les fiches concernant des échantillons collectés en 2000 en vue d'une exploitation ultérieure ne serait-ce que dans la version finale du bilan.

Cette courte note présente un bilan de la surveillance effectuée pendant cette année.

Trois mille deux cent vingt cinq prélèvements de 70 espèces différents ont été collectés dans 86 départements. Si le nombre d'analyses moyen est de 37 par département, 31 départements ont eu un effort de surveillance supérieur à la moyenne et totalisent 2.300 des 3.200 prélèvements analysés.

En regardant la répartition des espèces, nous retrouvons une majorité d'animaux chassés avec 1.100 lièvres, 400 lapins de garenne, 800 chevreuils, 200 sangliers et 70 chamois. Trois cent sept animaux non gibier de 37 espèces différentes ont aussi été analysés par l'intermédiaire du réseau.

Chez les lièvres, la cause de mort est connue pour 900 animaux et les principales causes sont les suivantes : EBHS (180), pseudotuberculose (120), traumatisme (100), puis avec 40 à 50 cas les pasteurelloses, la coccidiose, la tularémie et les intoxications aux anticoagulants

Les principales causes de mortalité identifiées chez 350 lapins de garenne sont les suivantes : VHD (160), traumatismes (25), coccidiose (25), colibacillose et pasteurellose (10 cas chacune). Seulement sept cas de myxomatose ont été enregistrés.

Parmi les 620 causes de mort établies chez les chevreuils, les plus fréquentes sont les traumatismes (160), le polyparasitisme et les maladies multifactorielles (110 cas). On retrouve les pathologies "classiques" bien que peu fréquentes dans l'absolu (10 à 20 cas à chaque fois) d'acidose, d'encéphalite due aux combats entre mâles, de prédation par les chiens.

La cause de mort de 110 sangliers est connue, les principales causes de mort sont les traumatismes (50) et les intoxications par les anticoagulants (40). Cinquante cinq sangliers ont été analysés dans le cadre d'une surveillance sanitaire de fond.

J. BARRAT et M.E. TERRIER

AFSSA-Nancy

**Avec la collaboration technique de
l'Entente interdépartementale
de lutte contre la rage**

Le coin des coordinateurs

Bilan définitif de la trichomonose dans la forêt de Lucheux (80)

L'épisode de trichomonose qui a affecté les pigeons ramiers de la forêt de Lucheux que nous avons signalée dans la lettre SAGIR du mois de février, a duré de décembre 2000 à début mars 2001. Au total, on estime qu'au moins 500 pigeons ont péri des suites de la maladie pendant cette période.

Source : François CREPIN, coordinateur SAGIR 80.

"Epidémie" de méningo-encéphalite purulente chez les chevreuils du Jura

C'est ce que l'on pourrait croire à la lecture du bilan des analyses effectuées par le réseau SAGIR 39 en 2000. En effet, 7 des 10 chevreuils analysés entre le 20 juin et le 11 août 2000 ont succombé à une méningo-encéphalite purulente.

Il s'agissait uniquement de mâles ce qui est tout à fait logique si l'on rappelle que cette pathologie est essentiellement liée aux combats causés par le rut qui a lieu en été.

Source : Yves DECOTE, coordinateur SAGIR 39.

Curiosité

Suspicion d'histoplasmose chez un blaireau

Un blaireau prélevé à la chasse le 28 janvier 2001 dans la commune de Guinkirchen (57), présentait une dépilation très importante, une dermite (lésion inflammatoire du derme) et de très nombreux abcès sous-cutanés.

Les analyses effectuées sur le cadavre par le laboratoire central d'analyses de la Moselle ont mis en évidence des œufs de *Trichuris sp.* dans les fèces et des Streptocoques hémolytiques (du groupe L ou *equisimilis* ou *canis*) dans les abcès.

Ces découvertes n'expliquant ni la dépilation, ni la dermite, des examens complémentaires ont été demandés : parasitologique et mycologique au laboratoire vétérinaire et alimentaire départemental 54, histologique au laboratoire d'anatomo-pathologie vétérinaire de Metz. Les deux premiers ont permis d'infirmer les hypothèses de gale et de phtiriase (infestation par des poux) ; le dernier a conclu à une dermite nodulaire chronique ulcéreuse avec mise en évidence dans les ganglions lymphatiques et dans la peau d'éléments circulaires de petite taille (environ 3 microns), identifiés par l'Institut Pasteur comme étant vraisemblablement des *Histoplasma capsulatum*.

Ce champignon parasite microscopique n'a jamais été décrit dans la région, ce qui n'est pas vraiment étonnant, puisque l'histoplasmose est une mycose habituellement rencontrée dans les zones tropicales et subtropicales auxquelles la Moselle peut difficilement être rattachée même en cette époque de réchauffement de la planète.

Comment ce blaireau a-t-il pu être contaminé ? Le mystère reste entier. Une surveillance de la population de blaireaux du secteur concerné va être mise en place pour tenter de le résoudre.

Source : Gilles HUMBERT, coordinateur SAGIR 57.

